

**MERRILL LYNCH S.A.**

Paris, le 5 mars 2007

**Nombre définitif de  
Certificats Merrill Lynch Europe One Alpha  
Certificats Merrill Lynch EuroStoxx Autocall  
Certificats Merrill Lynch Energies Renouvelables**

A l'issue de la période de souscription commencée le 5 février et achevée le 23 février 2007 :

- le montant définitif de l'émission de Certificats Merrill Lynch Europe One Alpha indexés sur l'indice Merrill Lynch Europe One, à émettre le 6 mars 2007 et venant à échéance le 7 mars 2011, s'élève à 2.000.000 euros, représenté par 20.000 certificats d'une valeur nominale de 100 euros ;
- le montant définitif de l'émission de Certificats Merrill Lynch EuroStoxx Autocall indexés sur l'indice DJ EuroStoxx 50, dont la date d'émission est le 6 mars 2007 et venant à échéance le 8 mars 2010, s'élève à 2.000.000 euros, représenté par 20.000 certificats d'une valeur nominale de 100 euros, et le coupon à verser en cas de remboursement anticipé à été fixé à 9.5% ; et
- le montant définitif de l'émission de Certificats Merrill Lynch Energies Renouvelables indexés sur l'indice Merrill Lynch Energies Renouvelables, à émettre le 6 mars 2007 et venant à échéance le 8 mars 2010, s'élève à 2.000.000 euros, représenté par 20.000 certificats d'une valeur nominale de 100 euros.

Une notice légale relative à cette opération a été publiée au Bulletin BALO n°16 le 5 février 2007, ainsi qu'un additif au Bulletin BALO n°27 du 2 mars 2007.

---